

COLLOQUE

BREXIT ET CATALOGNE : CONSÉQUENCES ET ENJEUX POUR LES SOCIÉTÉS.

Par le Master II Juriste d'Affaires Internationales
Promotion Laurence Ravillon

VENDREDI
2 MARS
2018
À 13H30

Avec l'intervention de :

Arlette MARTIN-SERF

Présidente de séance
Professeur émérite à l'Université de Bourgogne

Sébastien MANCIAUX

Directeur du Master II JAI
Maître de conférences HDR à l'Université de Bourgogne

Jean-François HAMELIN

Professeur à l'Université de Bourgogne

Paola NABET

Maître de conférences à l'Université de Lorraine
Assistant Professeur Associée de l'Université du Luxembourg

Cyril NOURISSAT

Ancien Recteur de l'académie de Dijon
Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon III

Amphithéâtre Eicher
Pôle AAFE
Esplanade Erasme
DIJON

Tarif

Étudiants et Universitaires : Gratuit
Jeunes Avocats : 50€
Avocats, Juristes : 80€

Inscrit au crédit formation des Avocats
du Barreau de Dijon

Inscription obligatoire sur :

<https://bit.ly/colloqueajai2018>

Contact : colloqueajai@gmail.com

AJAI

Association des juristes
d'affaires internationales



Suivez-nous sur

LinkedIn

IMPRIMÉ PAR NOS SOINS, NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

©kevincrétaud



BREXIT ET CATALOGNE : CONSÉQUENCES ET ENJEUX POUR LES SOCIÉTÉS.

Quelles sont les conséquences du Brexit et des événements en Catalogne sur les stratégies d'implantation des sociétés ?

Propos introductifs

13H40 : Etudiantes du M2 JAI

I. La sortie régulière de l'Union Européenne par un État souverain : L'exemple du Brexit

A.L'attractivité multi-facettes du Royaume-Uni
pour les sociétés au sein de l'Europe géographique

14h00 : Paola NABET

B.Les techniques de réimplantation des sociétés
quittant le Royaume-Uni

14h30 : Cyril NOURISSAT

II. Tentative d'indépendance unilatérale d'une région au sein d'un État souverain : L'illustration de la Catalogne

15h00 : Arlette MARTIN-SERF

Pause - 10 min

III. La réaction de la France : Entre défaut d'attractivité et propositions d'amélioration

15h55 : Jean-François HAMELIN

Débats (16h25)

Propos conclusifs

16h55 : Sébastien MANCIAUX

Clôture du colloque (17h10)

Buffet convivial